NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS

DÉGÂTS DE GIBIER

CHASSEURS DE L'OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“POURQUOI DEVONS-NOUS PAYER LES DÉGÂTS ?”

C’est la loi !

Avant 1968, les agriculteurs avaient le droit d’affût sur leurs terres. A la demande des chasseurs souhaitant gérer les populations, ce droit a disparu et les plans de chasse grand gibier sont apparus.
La contrepartie de ce changement est que les chasseurs doivent indemniser les dégâts de gibier aux agriculteurs.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“POURQUOI DEVONS-NOUS PAYER LES DÉGÂTS ?”

Ce système fonctionnait bien avec une faible population mais il trouve depuis quelques années ses limites avec l’augmentation de la population des sangliers et la baisse du nombre de chasseurs.

Avant la loi de 1969, en France il y avait 35 000 sangliers prélevés pour plus de 2 millions de chasseurs contre plus de 800 000 aujourd’hui et moins d’un million de chasseurs.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“POURQUOI DEVONS-NOUS PAYER LES DÉGÂTS ?”

Un projet de loi pour revoir cette loi est à l’étude au Sénat, nous vous invitons à vous mobiliser auprès de vos députés et vos sénateurs, comme nous le faisons.

La Fédération des chasseurs de l’Oise se mobilise, depuis 2019 sur l’impasse de ce système, **le chasseur n’est pas responsable de tout !**

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LES BRACELETS SONT TROP CHERS ! POURQUOI LES PAYER ?”

Nous aimerions réduire le coût des bracelets mais il faut réduire les dégâts pour que nous puissions le faire.
Les bracelets et la contribution à l’hectare permettent de financer les indemnisations des dégâts.

En avril et mai (et jusqu’à l’ouverture générale), il n’y a pas de bracelet sous réserve d’être titulaire d’un plan de gestion.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LA CHASSE DEVIENT TROP CHER, C’EST POUR LES RICHES !”

C’est une dérive qui est en train de se produire à cause de l’augmentation des dégâts.

La chasse est populaire, et elle doit le rester. Elle doit être une passion accessible à tous.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LES SANGLIERS SORTENT LA NUIT”

Seuls les louvetiers ont l’autorisation de réguler la nuit.
Des départements autorisent la chasse de nuit dans un cadre spécifique, nous échangeons avec la Préfecture de l’Oise pour faire de même.

Nous avons déjà demandé à la Préfecture de pouvoir chasser deux heures après le coucher du soleil.
Cette demande a été refusée.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LES AGRICULTEURS ARNAQUENT LES CHASSEURS”

Il y a des comportements opportunistes parfois, nous les identifions et nous « sanctionnons » les dérives.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“QUI SONT LES ESTIMATEURS ?”

Ce sont des indépendants formés par la Fédération nationale des chasseurs et missionnés par la Fédération de l’Oise.

Au delà de 10 hectares ou 10 000 € par dossier, il y a un estimateur local et un expert national qui vérifient les dégâts.

Nous recherchons régulièrement des estimateurs, contactez-nous si vous aimeriez devenir estimateur.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“EST-CE QUE TOUS LES DÉGÂTS SONT VÉRIFIÉS ?”

Oui !

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“IL FAUT PRÉVENIR LES CHASSEURS DES DÉGATS”

Les responsables de chasse sont avertis par email de l’apparition des dégâts dès qu’un dossier arrive à la Fédération.

Nous avons besoin des responsables et de vous pour aller sur le terrain et échanger avec les agriculteurs puis trouver ensemble des solutions pour limiter les dégâts.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“CE N’EST PAS PARTOUT LES DÉGÂTS”

C’est vrai la situation n’est pas homogène, on retrouve les dégâts principalement autour des massifs forestiers et dans les zones limitrophes de département.

Mais restons vigilants car la situation évolue et les populations s’installent partout !

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“MONTREZ-NOUS LES STATISTIQUES ET LES LIEUX”

Dans chaque journal “Le Chasseur de l’Oise” du mois de juin nous publions la liste des communes impactées avec les montants et les surfaces ainsi que sur notre site.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“POURQUOI LES AGRICULTEURS NE PRENNENT PAS À LEUR CHARGE 15 OU 20% DES DÉGÂTS ?”

C’est la loi ! C’est à nous de prendre en charge.

Il y a néanmoins un abattement de 2% sur chaque dossier que nous ne payons pas.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“QU’EST CE QUI EST MIS EN PLACE SUR CES TERRITOIRES POUR REVENIR À UNE SITUATION NORMALE ?”

À partir de 2025 :

- Obligation de chasse en anticipé sur la plaine
- Obligation d’une chasse par mois sur les territoires de plus de 100 hectares de bois avec obligation de fournir les dates de chasse et contrôle du tableau de chasse
- Obligation de signer une charte d’agrainage

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“IL FAUT REMETTRE L’AGRAINAGE”

Oui, nous sommes d’accord, c’est autorisé selon certaines conditions de la charte d’agrainage, contactez-nous pour plus d’informations.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“POURQUOI LES COMMUNES EN POINT NOIR SONT IDENTIQUES CHAQUE ANNÉE ?”

Elles évoluent tous les ans, il faut 4 hectares de dégâts sur la commune pour être en point noir.
Pour les zones de vigilance, entre 2 et 4 hectares.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“EST-CE QUE VOUS CONTRÔLEZ QU’IL N’Y A PAS D’INDEMNISATION PAR UNE ASSURANCE ?”

Nous n’avons pas le droit, toute fois si nous sommes avertis, nous intervenons.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“NOUS VOYONS ENCORE DES CULTURES À « SANGLIERS » (ENGRAIS VERT, MAÏS, SWITCH GRASS…) FONT-ELLES PARTIE DES SURFACES INDEMNISABLES ”

Nous indemnisons uniquement les cultures qui se récoltent et qui sont récoltées (avec une date limite de récolte tous les ans).
Par exemple, l’engrais vert et le switch grasse ne le sont pas.

S’il y a encore des cultures sur pied en décembre, prévenez-nous !

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LES AGRICULTEURS NE RESPECTENT PAS LES CLÔTURES”

Un agriculteur qui refuse une clôture n’est pas indemnisé (sauf pour les communes en point noir, c’est la loi).

Et nous appliquons un abattement pour ceux qui “dégradent” ou n’entretiennent pas les clôtures. Si vous observez ces agissements signalez-le nous.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“AILLEURS, LA FÉDÉRATION PAYE JUSTE DES CLÔTURES AUX AGRICULTEURS ET PAS DE DÉDOMMAGEMENTS”

Ce n’est pas vrai, la loi impose à toutes les Fédérations d’indemniser les dégâts.

La Fédération posent déjà des clôtures avec les agriculteurs et les chasseurs. Nous avons énormément de demandes, nous ne pouvons pas clôturer tout le département, nous priorisons les zones les plus sensibles.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LE BLAIREAU FAIT AUSSI DES DÉGÂTS !”

Nous en sommes conscients, les dégâts des blaireaux ne sont pas indemnisables.

Nos estimateurs sont formés à différencier les types de dégâts en fonction des espèces.

Si vous constatez des dégâts de blaireaux, prévenez votre agent de secteur.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“SI ON JOUE LE JEU, NOUS SOMMES SANCTIONNÉS DANS LES ATTRIBUTIONS L’ANNÉE SUIVANTE ! ”

Non !

La commission attribue selon l’état des populations et nous ne pénalisons pas les territoires qui chassent en anticipé et qui redemandent des bracelets en cours de saison.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LA VALIDATION VA ENCORE AUGMENTER CETTE ANNÉE, NOUS ALLONS ENCORE PERDRE DU MONDE DANS NOS RANGS”

La validation départementale augmente du fait de la hausse des taxes de l’Etat, la cotisation fédérale est inchangée.
Pour la validation nationale, elle est indexée sur l’indice des prix à la consommation. C’est la Fédération nationale qui décide de son évolution.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“IL Y A TROP D’EMPLOYÉS À LA FÉDÉRATION ! IL Y A DES FÉDÉRATIONS AVEC PLUS DE CHASSEURS ET MOINS DE SALARIÉS“

Chaque Fédération est organisée selon ses missions, son territoire, ses ressources, ses projets…

Nous pouvons vous rassurer “que nous ne payons personne à ne rien faire” et nous vous invitons à venir le découvrir pour nos 100 ans, le 21 juin 2025.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“TROP DE BUREAUCRATIE ET DE PAPERASSE !”

Nous en sommes conscients et nous cherchons des solutions avec l’administration pour simplifier les démarches.

Anticipez vos demandes, nous avons des contraintes administratives impondérables et nous ne pouvons pas les supprimer même si nous aimerions bien.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“QUI SONT LES 50 CHASSEURS VOLONTAIRES ?”

Ce n’est **en aucun cas une liste de copains des administrateurs !** Il s’agit de **chasseurs volontaires**.

Tous les chasseurs de l’Oise ont la possibilité d’intégrer le dispositif “chasseurs en soutien”.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“JE N’AI JAMAIS ENTENDU PARLER DU DISPOSITIF “CHASSEURS EN SOUTIEN”

“Chasseurs en soutien” est un nouveau dispositif mis en place par la Fédération début juin 2025.

Nous avons publié un article dans “Le Chasseur de l’Oise” du mois de juin 2025, le formulaire d’inscription est disponible à l’accueil et une actualité est également disponible sur notre site fdc60.fr. Un message sur les réseaux sociaux est également prévu dans les jours à venir.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“À QUOI SERT L’ARGENT ? LE TIMBRE, LE PERMIS, LA TAXE, LE BRACELET…”

Les bracelets, le timbre grand gibier et la taxe d’abattage permettent de d’indemniser les dégâts (c’est obligatoire par la loi).

Le permis de chasser sert au fonctionnement de la Fédération. Nous préparons prochainement une communication sur ce sujet pour une meilleure compréhension.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“IL FAUT SUPPRIMER LES BRACELETS !”

C’est déjà le cas, vous n’avez pas besoin de bracelets jusqu’au 20 septembre 2025.

Dans certaines fédérations, le bracelet a été supprimé totalement mais il y a une taxe à l’hectare élevée et aucun impact sur les prélèvements.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ON VEUT LA CARTE DES DÉGÂTS !”

La liste des dégâts a été publié dans “Le Chasseur de l’Oise” du mois de juin et nous venons de l’ajouter sur notre site.

Une carte détaillée sera publiée dans quelques jours sur nos réseaux sociaux (un aperçu est disponible ici)

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ON VEUT LA CARTE DES DÉGÂTS !”

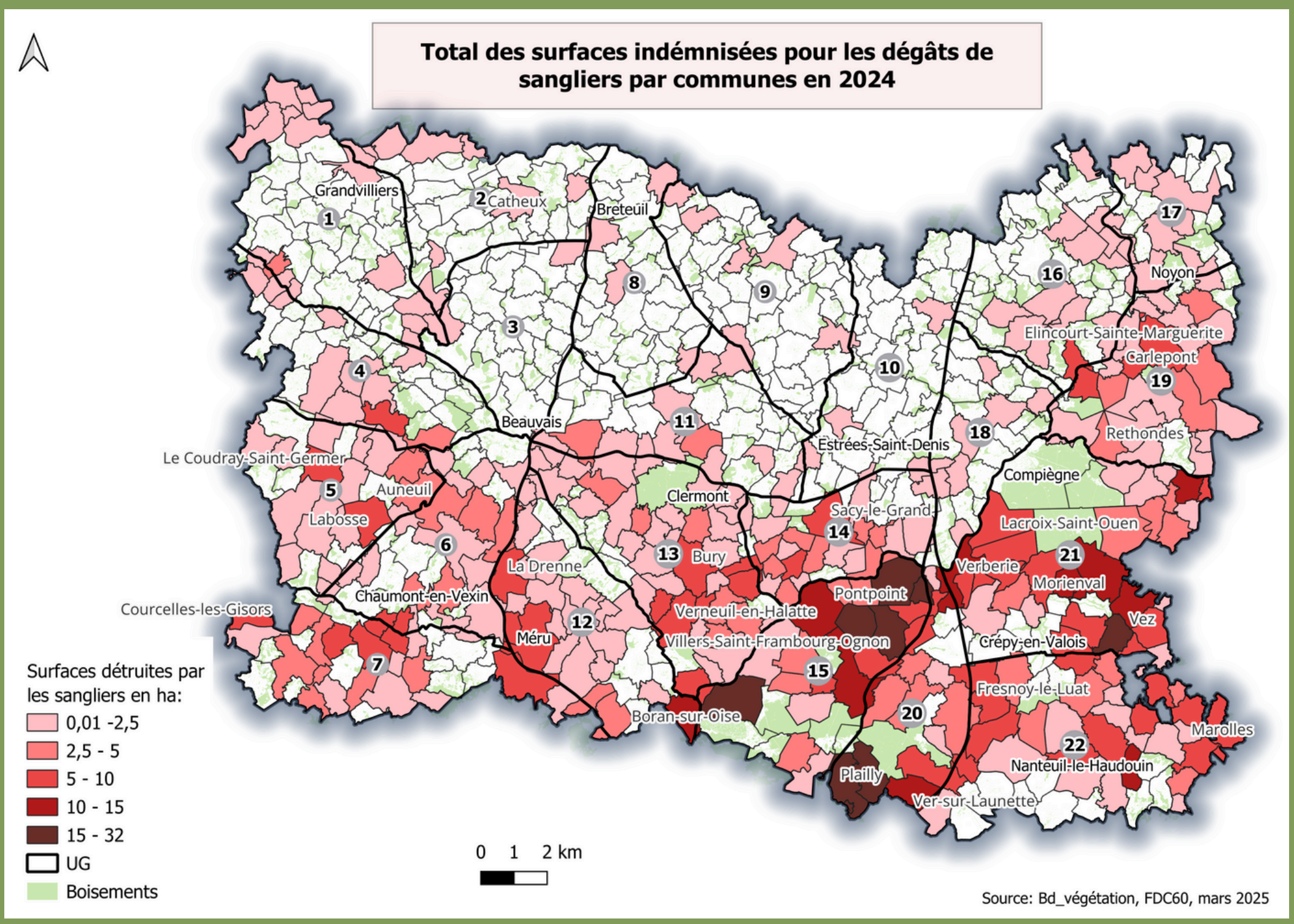

Cette carte est disponible sur notre site et dans quelques jours sur nos réseaux sociaux.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ON VEUT DES VRAIES MESURES : POUVOIR CHASSER UNE HEURE AVANT ET APRÈS LE LEVER DU SOLEIL”

Nous avons demandé à la Préfecture l’autorisation de chasser deux heures avant et deux après le coucher du soleil. Cette demande a été refusée pour des raisons de sécurité.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ON VEUT DES VRAIES MESURES : AUTORISER LES LUNETTES THERMIQUES”

Une réflexion nationale est en cours sur l’utilisation des lunettes thermiques.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ET L’AGRAINAGE PENDANT LA SAISON DE CHASSE ?”

Il est interdit d’agrainer pendant la saison de chasse, c’est une interdiction nationale.

Dans l’Oise, pour les signataires de la charte d’agrainage, nous avons réussi à assouplir cette interdiction : vous pouvez agrainer jusqu’au 15 novembre et reprendre à partir du 15 février.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“ET L’AGRAINAGE PENDANT LA SAISON DE CHASSE ?”

Attention, une nouvelle charte d’agrainage vient d’être mise en place avec le nouveau schéma départementale de gestion cynégétique, elle doit être obligatoirement signée.

Elle est disponible sur notre site fdc60.fr/documentation/#schema ou en contactant Alexis POTTIER, technicien grand gibier au 03 44 19 40 51.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE GIBIER

“LE BLAIREAU FAIT AUSSI DES DÉGÂTS !”

Nous en sommes conscients, les dégâts des blaireaux ne sont pas indemnisables.

Nos estimateurs sont formés à différencier les types de dégâts en fonction des espèces.

Si vous constatez des dégâts de blaireaux, prévenez votre agent de secteur.

CHASSEURS DE L’OISE
FÉDÉRATION